

Riviera - Chablais

Corseaux



Le sentier doit relier la plage de la Crottaz (photo) au chemin de la Paix par la partie droite non visible de l'image. CHRISTIAN BRUN

Le Conseil d'Etat exige un sentier au bord du lac

Le Canton attend des élus corsalins qu'ils réalisent le chemin piétonnier prévu. Un recours au Tribunal fédéral est encore possible

Stéphanie Arboit

«Le Conseil communal de Corseaux ne peut pas purement et simplement refuser de réaliser le chemin piétonnier en question.» Le Conseil d'Etat a rendu sa décision mercredi dernier. L'exécutif cantonal a ainsi donné tort au Conseil communal de Corseaux, qui avait voté il y a tout juste une année contre un chemin piétonnier au bord du lac. Pour rappel, c'est à une voix près (19 contre 18 et 3 abstentions) qu'ont été refusés les 163 000 francs nécessaires à l'aménagement du sentier. Mis à l'enquête au printemps 2012, il est censé relier le chemin de la Paix à l'extrémité ouest de la plage de la Crottaz. Un tracé d'environ 300 mètres, dont seulement une centaine de mètres, au bord du lac, est litigieuse.

Le Conseil d'Etat s'est basé sur une exigence cantonale bafouée pour donner raison à l'as-

sociation Rives publiques et au conseiller communal Alex Holenstein, tous deux recourants contre la décision de février 2012 de l'organe délibérant. En effet, lorsque le Conseil communal a adopté le plan partiel d'affectation Le Châno, en 1998, le Canton avait exigé que le chemin piétonnier soit aménagé sitôt le permis de construire délivré pour une parcelle de ce secteur. C'est ce cas depuis 2010.

Le Conseil d'Etat n'est pas allé aussi loin que les recourants et n'a pas ordonné à la Commune de réaliser le sentier dans un délai fixé. Les autorités cantonales se sont bornées à demander à la Commune de s'exécuter «sans retard» et «dans les meilleurs délais», comme cela a également été prescrit à La Tour-de-Peilz

Deux sermones en six mois

● En septembre, le Conseil d'Etat a ordonné à La Tour-de-Peilz de réaliser dans les meilleurs délais le chemin riverain voulu par le peuple. Un sentier de 2 km accepté par 55% des votants en novembre 2010.

Corseaux constitue donc la deuxième remise à l'ordre en

(lire ci-dessous). «Le Conseil d'Etat reconnaît la nécessité de construire ce chemin, mais ne peut pas fixer de délai impératif à la Commune, vu qu'elle dispose d'une marge de manœuvre», explique Jean-Luc Schwaar, chef du Service juridique et législatif du Canton. A quelles sanctions s'expose la Commune, si elle n'obtempère pas? Aucune. «On ne va pas mettre Corseaux sous tutelle, constate Jean-Luc Schwaar. La sanction est politique et viendra des urnes, au moment où les électeurs feront leur choix.»

Oppositions pendantes

«Nous sommes très satisfaits, réagit de son côté Victor von Wartburg, président fondateur de l'association Rives publiques. C'est une belle victoire intermé-

diaire. Mais le Conseil d'Etat ne parle malheureusement pas de la loi sur le marchepied. Or elle accorde un droit de passage au bord du lac à tout le public en cas de concessions d'eau (présentes sur les 80% des rives) et pas exclusivement aux pêcheurs. Notre combat reste de faire appliquer correctement ces dispositions légales.»

Le Conseil communal fera-t-il recours au Tribunal fédéral? Il en décidera lors de sa séance de lundi prochain ou à une date ultérieure, mais dans tous les cas avant la fin du délai de trente jours.

Reste la question des oppositions qui s'étaient manifestées lors de la mise à l'enquête du tracé, en 2012. «L'un des deux lésés perdrait sa plage privée, constate Jean-Pierre Allegra. Leur hangar à bateau est en dessous de leur parcelle, séparé par un mur de près de 3 mètres, mais accessible par un escalier. Escalier au bas duquel nous étions prêts à installer un portail à notre charge. Ce qu'ils ont refusé. Même si nous levons ces oppositions, la bataille juridique risque d'être longue.» Ce privé est en effet défendu par le président de l'Association de propriétaires riverains des lacs vaudois, l'avocat Florian Chaudet.

Vers-l'Eglise Initiation musicale avant le concert

Comme le veut la tradition du Festival musique et neige des Diablerets, le dernier concert donne lieu à une initiation musicale gratuite destinée aux enfants, accompagnés de leurs parents ou d'autres membres de leur famille. Pour clôturer cette 45e saison, les participants sont attendus samedi au temple de Vers-l'Eglise dès 16 h. Les musiciens de l'Octour Fiacorda les accueilleront lors de leur répétition et ce sont eux qui dispenseront cette animation. Concert dès 18 h 15. Entrée libre, pas de collecte. **F.W.D.M.**

Concert Clef de Voûte à l'église

La Tour-de-Peilz La violoniste Bianca Favez et l'organiste Vincent Thévenaz seront les interprètes du prochain concert Clef de Voûte, dimanche à 17 h à l'église de La Tour-de-Peilz. Au programme, des pièces de musique juive du XXe siècle évoquant les joies et les peines de l'existence. Entrée libre. **R.D.**

Ski de fond de nuit

Les Mosses Une course populaire de ski de fond nocturne aura lieu demain au col des Mosses. Départs dès 18 h 30. Informations et inscriptions: tél. 41 24 491 14 66 ou internet: info@lesmosses.ch et www.lesmosses.ch. **C.B.**

Blonay Un bilan santé ouvert au public

Le bus Bilans et Conseils Santé s'arrête à Blonay, sur la place villageoise de l'ilot du Centre, du 17 au 20 mars 2014 pour une campagne de dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Les intéressés pourront y faire leur bilan de santé - cholestérol, diabète, tension artérielle ou encore mesure du monoxyde de carbone pour les fumeurs. Ce contrôle durera trente minutes et coûtera 40 francs. Inscriptions obligatoires au tél. 021 623 37 45 ou sur www.bilanconseilsante.ch. **C.B.**

Flûtes et orgue à la chapelle de Brent

Montreux Le prochain concert Parole et musique aura lieu vendredi à 18 h 30 à la chapelle de Brent. Les flûtistes Irène Gaudibert et Liliane Jaques accompagneront l'organiste Pierre Pilloud dans des œuvres de Telemann et de Jean-Sébastien Bach. Entrée libre, collecte à la sortie. **R.D.**

Soirée hip-hop au Bout du Monde

Vevey Dreem et Mr. Matt présenteront leur dernier album solo demain à 20 h 30 dans le caveau du Bar-Scène Le Bout du Monde. Entrée libre, chapeau à la sortie. **R.D.**

Une falaise de Montreux aux soins intensifs

La deuxième phase des travaux de sécurisation de la falaise en amont de l'église Saint-Vincent débutera en mars

La Municipalité de Montreux a pris la décision, vendredi dernier, de faire reprendre des travaux de sécurisation de la falaise sous Glion. Il s'agit de la deuxième étape après les mesures d'urgence prises à l'automne 2010, suite à un éboulement de rochers. En 2009 déjà, une chute de pierres s'était produite. L'éboulement avait traversé alors les rails de la ligne Montreux - Rochers-de-Naye et la route de Glion.

Ces travaux d'importance garantiront à l'avenir la sécurité de ce secteur situé en aval de la falaise. Et en amont de la rue du Temple, entre l'église Saint-Vincent et l'avenue de Collonge. Cette deuxième phase durera environ sept mois. Elle va débuter courant mars par des travaux forestiers. En avril, l'ouvrage de sécurisation de la falaise propre-

ment dit pourra démarrer. Compte tenu de la topographie des lieux et de la difficulté d'accès en certains points, le recours à l'hélicoptère sera nécessaire pour acheminer du matériel sur le chantier. De nouvelles mesures de protection seront installées en plus de celles déjà existantes.

7

C'est le nombre de mois que durera cette seconde phase de travaux de sécurisation sur les hauts de Montreux

La circulation du train et celle des véhicules sur la route de Glion ne seront pas touchées, sauf en cas de force majeure, indique la Municipalité dans son communiqué.

Le Conseil communal s'était prononcé en décembre pour l'octroi d'un crédit de 2,5 millions de francs pour les frais liés au renforcement de cette falaise.

Christophe Boillat



Claude Nicollier sera l'un des invités de l'Escale. CHRIS BLASER

Claude Nicollier, star du festival de l'Escale

L'astronaute sera aux côtés de Marie-Thérèse Porchet, entre autres, au festival du Centre de loisirs pour retraités de La Tour-de-Peilz. Le public y est convié

A La Tour-de-Peilz, le Centre de loisirs pour retraités l'Escale n'en finit pas de réaliser des coups fumants. Il y a une année, l'institution attirait près de mille personnes à la salle des Remparts pour son festival de quatre jours, avec le chanteur Hugues Aufray comme tête d'affiche.

Cette année, l'Escale persiste et signe. Face à ce succès et à l'insistance du public, le centre de loisirs boëland propose quatre nouveaux invités de taille pour son festival 2014, qui aura lieu du 7 au 10 avril: l'astronaute Claude Nicollier, l'humoriste Marie-Thérèse Porchet, le réalisateur Samuel Monachon et le chanteur, accordéoniste et humoriste Moineau. Le premier viendra donner une conférence sur l'espace, le second racontera ses vingt ans de carrière, le troisième présentera son nouveau film, *Retour aux Sources 2*, et le quatrième proposera son dernier spectacle musical et humoristique.

L'Escale peut se targuer d'attirer des personnalités que l'on voit peu souvent s'exprimer en public sur la Riviera. «Claude Nicollier a accepté d'emblée notre invitation, se réjouit Damien Schmutz, directeur de l'Escale. Quant à Ma-

rie-Thérèse Porchet, qui n'est jamais venue à La Tour-de-Peilz, «elle» nous a dit oui, en nous assurant qu'elle fera rire le public avec générosité.»

L'Escale propose toujours le même principe: des spectacles à prix populaires «afin qu'ils soient pour tout le monde». Les billets pour le show de Marie-Thérèse Porchet sont ainsi en vente à

«Claude Nicollier a accepté d'emblée notre invitation. Quant à Marie-Thérèse Porchet, «elle» nous a dit oui, en nous assurant qu'elle fera rire le public avec générosité»

Damien Schmutz, directeur de l'Escale

28 francs pour les membres de l'Escale et à 38 francs pour le public, également convié à participer à l'événement. «Un spectacle professionnel à moins de 40 francs tout près de chez vous, c'est rare aussi», relève Damien Schmutz. **C.B.**

Du 7 au 10 avril à la salle des Remparts, à La Tour-de-Peilz. Infos: tél. 021 944 25 21. www.l-escale.ch